

ObamaCare et le financement de l'avortement. Un pas en arrière hier. Deux pas en avant demain ?

Author : Rédaction RC

Categories : [Obamacare vs. catholiques](#)

Date : 22 juillet 2010



Brian Burch de [CatholicVote](#) posait hier la bonne question : « *La nouvelle loi sur la santé d'Obama subventionne-t-elle oui ou non les avortements ?* ». Et il y répond :

- « La semaine passée, l'administration **Obama** a annoncé qu'elle allait verser des centaines de millions de dollars de nos impôts (c'est-à-dire de notre argent !) dans des systèmes de couverture santé de personnes à hauts risques [présentant des pathologies lourdes et qu'aucune compagnie ne voulait assurer jusqu'à ce jour] de Pennsylvanie et du Nouveau Mexique, incluant la couverture de l'avortement et son financement par le contribuable.
- Mais l'affaire a été éventée.
- Le **National Right to Life Committee** a révélé ce plan ce qui a eu pour effet que des groupes pro-vie et des responsables du corps législatif ont exigé des explications. Le ministère de la Santé a répondu en promettant de ne pas utiliser le produit des impôts pour l'avortement. *Pour l'heure.*
- Le cardinal **DiNardo**, s'exprimant au nom des évêques catholiques, a commenté cette

décision en déclarant :

“Nous accueillons avec satisfaction cette nouvelle disposition [interdire la couverture de l’avortement] (...) tout en continuant à être sérieusement préoccupés par le fait qu’elle n’a été

prise qu’après que certains États ont annoncé que des contrats d’assurance santé pro-avortement avaient été approuvés et commençaient à enregistrer des souscripteurs.”

- Le cardinal a souligné que cet épisode laisse clairement voir qu’une nouvelle loi (et non un décret présidentiel) s’impose pour interdire strictement tout financement de l’avortement.
- Regardons les choses en face : les près de 2 000 pages de cette loi sont si compliquées qu’il est pratiquement impossible d’arriver à suivre les nouvelles autorités et les agences de régulation qui pourraient bien être manipulées pour canaliser votre argent vers ceux qui procurent l’avortement. »

La vigilance des associations pro-vie a en effet des limites, et c’est bien pourquoi il faut une nouvelle loi contenant des dispositions semblables à l’amendement **Hyde** ou au projet d’amendement **Stupak** qui avait été rejeté lors du vote de l’**ObamaCare**. Un tel projet de loi existe : il s’agit du **H.R. 511** dont j’ai parlé [ici](#). Si elle veut être conséquente avec son affirmation d’être catholique, la **Catholic Health Association** de sœur Keehan, la “favorite” d’**Obama**, devrait soutenir ce projet de loi. Elle ne l’a toujours pas fait malgré la pétition de **CatholicVote** le lui suggérant et qui a déjà rassemblé plus de 66 000 signataires... Vous pouvez vous aussi la signer : c’est [ici](#) !